Image not found or type unknown

Sabotage de mon travail .

Par **Achard marie france**, le **19/09/2017** à **19:16**

Une collègue me sabote le travail depuis plusieurs années déjà comme elle est responsable de l'informatique a accès à tous les codes administrateurs donc elle fait ce qu'elle veut pour le partage des dossiers. À nombreuses reprises j'ai des documents carrément des dossiers puisque nous travaillons en réseau qui n'a paraissait plus sur mon poste chaque fois elle me disait je sais pas d'où ça vient peut-être parce que ça fait des sauvegardes et en faite dans les cinq minutes qui suivez les fichiers réapparaissait donc j'ai compris depuis longtemps qu'elle manipuler les documents et dossiers. Je viens de me rendre compte la semaine passée qu'elle modifie mes courriers aux délibérations et mets des erreurs dessus fais des copies pour les conseillers communautaires et me fait croire que il fait croire que c'est moi qui ai laissé ses erreurs sauf que j'ai retrouvé dans ma corbeille à papier une délibération sans erreur celle que j'avais fait réellement quoi à ce moment-là j'ai regardé à quel moment était le dernier enregistrement du document sur l'ordi et la surprise je vois le 8 septembre or c'est Délibes été faite à modifier plutôt par mes soins les anges et 12 septembre je la soupçonne d'avoir supprimé les dernières modifications et conserver une ancienne version à corriger. Je suis constamment obligé de faire attention à tous c'est fatiguant j'en peux plus surtout que la dgs et son amie celle-ci ne peut pas me voir comme ma collègue je n'ai pas assez d'espace sur cet emplacement pour vous raconter le harcèlement que je subis par la dgs layant menacé de porter plainte il y a 3 4 ans c'est sa copine qui a pris le relais en me sabotant le travail et me faisant passer pour une pauvre dépressive - que dois je faire ?

Par **Visiteur**, le **19/09/2017** à **20:24**

Bonjour,
Faites une copie systématiquement de tous vos documents et informez cette personne que vous envisagez une action.

Par **Achard marie france**, le **20/09/2017** à **07:53**

Merci c est ce que je compte faire du coup j ai acheté une clef USB pour enregistrer tous les documents en faisant même /imprime écran/ pour preuve des sauvegardes . Ce qui me fait mal c est que ça fait des années que ça dure . Personne n a rien fait . Si j ai des preuves sur cette clef que faire ? Informer le centre de gestion de la fonction publique , le tribunal administratif, plainte en gendarmerie ? Je ne suis plus la même elles m ont rendu minable le médecin m arrête constamment et moi j insiste pour aller travailler mais je suis fatiguée

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés